

Commission d'ouverture des plis

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

- **OBJET** : Recrutement d'un cadre Direction au poste de Directeur de la Régulation à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.
- **CATEGORIE** : Contrat de travail

L'an deux mille dix-sept, le onzième jour du mois de décembre, nous, membres de la Commission d'ouverture des plis, reconnaissons par le présent procès-verbal avoir procédé à l'ouverture des enveloppes dont objet repris en exergue. La séance a eu lieu dans la salle de formation (au local 406) de la Direction Générale de l'ARMP, située au 4^{ème} étage, Immeuble CROWN TOWER, Croisement des avenues Batetela et du Boulevard du 30 juin, dans la Commune de la Gombe, ville de Kinshasa à 14 H 00' (heure de Kinshasa).

L'avis de recrutement N°06/ARMP/DG/11/2017 relatif au recrutement d'un cadre de Direction au poste de Directeur de Régulation des Marchés Publics a été lancé en date du 09 novembre 2017 et publié, notamment, sur le site web de l'ARMP (www.arpmp-rdc.org).

1. Composition de la Commission

La Commission d'ouverture des plis est composée des membres suivants (Tous de l'ARMP) :

- KAPUKU Jean Pierre : Directeur Général Adjoint : Président ;
- NDONGALA BUATU Francis : Directeur Administratif et Financier : Membre ;
- KALULIKA KABIONA Désiré : Coordonnateur : Membre ;
- KIKIDI MBOSO Robert : Directeur de la formation et Appuis techniques : Membre ;
- NGUNZA BENG SAKA Magloire : Directeur des Statistiques et de la Communication : Membre ;
- TSHIMANGA TSHIBAKA Jean Paul : Secrétaire Permanent de la CGPMP : Secrétaire.

Handwritten signatures and initials in blue and green ink.

2. Réception des plis :

La date et l'heure limite de dépôt des plis étaient fixées au 08 décembre 2017 à 16 H00' (heure de Kinshasa) au Secrétariat de la Direction Générale de l'ARMP.

La commission constate que tous les dossiers ont été réceptionnés à la date et avant l'heure limite fixée dans l'avis de recrutement.

3. Ouverture des plis et observations :

La Commission a procédé à l'ouverture des enveloppes contenant les candidatures et a noté ce qui suit :

- 05 (cinq) candidatures ont été déposées et acceptées par la commission.

Il s'agit des candidatures de :

N°	Candidats	Nationalités	Observations
01	LETHETA AMISI TCHOMBA Serge	CONGOLAISE	Rien à signaler
02	TADI NDOMATESO Urbain	CONGOLAISE	Rien à signaler
03	KUZIKESA KASWENGI Celeste	CONGOLAISE	Rien à signaler
04	MALUTU KITITI Bruno	CONGOLAISE	Rien à signaler
05	NKITA ILUNGA Romain	CONGOLAISE	Le pli de ce candidat n'était pas fermé

4. Observation de la Commission

La Commission a constaté lors de l'ouverture des plis, qu'un candidat n'avait pas fermé son enveloppe. Il s'agit du candidat NKITA ILUNGA Romain.

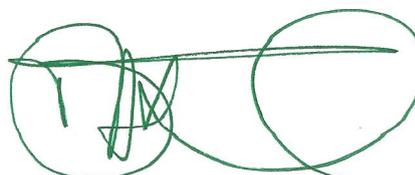
Mais il est à noter que la candidature de ce dernier a finalement été acceptée et envoyée en même temps que les autres à la commission d'évaluation.

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé à Kinshasa le 11 novembre 2017.

Arrêté le procès-verbal,

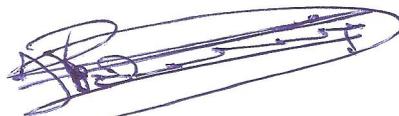
Les Membres de la Commission d'Ouverture

- KAPUKU Jean Pierre,
Directeur Général Adjoint, Président ;



- NDONGALA BUATU Francis : Directeur Administratif et Financier : Membre ;

;



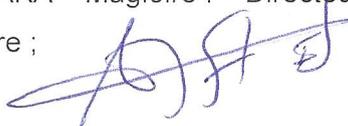
- KALULIKA KABIONA Désiré : Coordonnateur : Membre ;



- KIKIDI MBOSO Robert : Directeur de la formation et Appuis techniques : Membre ;



- NGUNZA BENGHA SAKA Magloire : Directeur des Statistiques et de la Communication : Membre ;



- TSHIMANGA TSHIBAKA Jean Paul : Secrétaire Permanent de la CGPMP : Secrétaire.

